

HAUTE CÔTE-D'OR Urbanisme

Six communes dans le programme Petites villes de demain

Sur les 14 communes de Côte-d'Or retenues pour le programme Petites Villes de demain, lancé par l'État, six sont en Haute Côte-d'Or. Une aubaine pour ces communes qui pourront ainsi être soutenues dans leur projet d'aménagement et d'attractivité.

Parmi les six communes de Haute Côte-d'Or, dont le dossier a été retenu, et qui pourront bénéficier du programme Petites villes de demain, celle de Châtillon-sur-Seine. « On avait postulé dans le courant de l'année et on a été retenu », se réjouit le maire de la ville, Hubert Brigand.

« C'est avec le dossier de rénovation du centre-ville que l'on a postulé à ce programme. C'est un dossier qui est ouvert désormais. On a déjà choisi le maître d'œuvre, qui est donc maintenant au travail. Et il va nous faire des propositions prochainement - dès janvier, on passera à un stade plus concret », explique



La place de la Ville-du-Puy, coupée en deux par la Seine, est composée de commerces et parkings. Sa réhabilitation sera la première étape de la rénovation du centre-ville. Photo LBP/A. G

que Hubert Brigand, avant de détailler : « Cette rénovation du centre-ville passera par la mise en place d'un système de vidéosurveillance, par l'amélioration de l'éclairage public, par la sécurisation des passages piétons et par la rénovation de la place de la Ville-du-Puy. »

Et de poursuivre : « D'ailleurs, cette réhabilitation de la place est le point central du dossier. On a déjà

discuté avec les commerçants de la transformation de cette place, ils sont avertis du projet ; l'accueil est favorable. [...] L'ensemble est assez conséquent puisque ce dossier est chiffré au total à hauteur de 1 million d'euros. Il se fera en trois tranches. La première concernera la rénovation de la place de la Ville-du-Puy qui devrait démarrer fin 2021. »

Montbard déjà engagée

Déjà engagée dans un processus de revitalisation de son centre-bourg depuis 2014, Montbard va pouvoir continuer sur sa lancée avec le programme Petites villes de demain. « Grâce aux études menées et aux actions lancées, nous avons déjà en main une stratégie de revitalisation. Ces dernières années, on a pu voir que tout ce travail avait déjà eu un effet levier, notamment pour la mobilisation de financements et qu'il avait généré des retombées économiques conséquentes au sein du tissu des entreprises locales », estime Laurence Porte, le maire de Montbard. Selon elle, des projets ont pu voir le jour et d'autres sont déjà en cours

de réflexion (réhabilitation du parc de logements sociaux, poursuite de la mise en valeur patrimoniale et touristique de la ville avec la restauration de son patrimoine classé, écorénovation des bâtiments publics, lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme...). « Petites Villes de Demain va permettre de poursuivre, d'actualiser et d'optimiser nos actions. Je me réjouis que le gouvernement ne laisse pas de côté les petites communes, longtemps sous-estimées et oubliées. Et j'espère vraiment que ce programme nous amènera à une nouvelle solidarité territoriale pour le réseau des petites villes de demain de la Haute Côte d'Or. »

Notons que ce chantier de rénovation du centre-ville était déjà dans les tuyaux, comme le confirme le maire. « On avait déjà en tête de rénover le centre-ville donc nous l'aurions fait dans tous les cas

de figure. L'aide obtenue grâce au dispositif Petites villes de demain vient compléter les autres aides auxquelles nous avons droit », conclut le premier édile.

Astrid GAYET

Revitaliser les centres-bourgs

■ Venarey-Les Laumes

Comme l'aime à le rappeler Patrick Molinoz, « Venarey a fait partie des premières villes à avoir déposé un dossier. » Selon lui, c'est un dispositif qui doit servir à accompagner les communes dynamiques, « dont fait partie la cité laumoise. C'est donc important de s'en emparer si l'on souhaite faire prospérer la commune. Grâce à ce dispositif, nous allons pouvoir bénéficier d'une aide importante, notamment en ingénierie, durant les cinq prochaines années. À nous aujourd'hui de définir les domaines dans lesquels on souhaite être accompagné, soit des projets déjà en cours, soit de nouveaux... », indique-t-il, évoquant alors le secteur de l'habitat, du numérique ou encore du commerce. « On va d'abord recruter le chef de projet qui nous accompagnera pour ce dispositif ; poste que la municipalité devra financer à 25 % », souligne l'élu laumois, ravi de voir sa ville figurer parmi les lauréates.

■ Vitteaux

Pour Bernard Paut, maire de Vitteaux, « il faut qu'on avance dans le projet de traversée de Vitteaux que l'on a déjà commencé, et j'espère que ce dispositif [Petites Vil-

les de demain] nous permettra d'avoir un accompagnement concret. Il y a beaucoup de travail mais il faut le faire. Nous avons la matière première ici. Cela va changer une bonne partie du bourg ».

Accessibilité, sécurisation, aménagements des espaces publics, embellissements sont au cœur du projet vittellien. Comment aider les propriétaires à restaurer les façades, remettre du commerce et du locatif, réanimer les maisons vides, ou encore réaménager la voirie... Des études ont été lancées dans ce sens et des rencontres faites notamment avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Avec le dispositif Petites Villes de demain, un chargé de mission apportera diagnostic et conseil. Et le maire espère davantage. « J'espère aussi qu'il nous aidera pour monter les dossiers car ce n'est pas toujours évident. »

■ Saulieu

À Saulieu, la municipalité travaille déjà sur un programme de revitalisation du bourg, même s'il en est à ses prémices. « Des études ont déjà été lancées sur l'aménagement de Saulieu, et la revitalisa-

tion du centre-bourg. C'était donc tout à fait dans la logique de continuer avec Petites Villes de demain », souligne Martine Mazilly, le maire. Le projet ? Réhabiliter les commerces qui sont désaffectés, mais aussi les immeubles que les propriétaires délaissent. « Il y a également les deux grandes surfaces qui sont autour de Saulieu et qu'il ne faut pas laisser pour compte. Sans oublier les entrepreneurs. C'est un travail avec tous les acteurs qui font qu'une ville peut être attrayante. » Poursuivant : « On va essayer de dynamiser le centre-ville car dire que nos petites villes sont mortes, je ne suis pas du tout d'accord. Il suffit d'avoir une volonté pour les redynamiser. » Pour la municipalité, le programme de petites Villes de demain est donc « une aubaine, une aide. Cela va pérenniser dans le temps ».

■ Semur-en-Auxois

Pour la nouvelle équipe municipale, le dispositif sera l'occasion de « réfléchir à l'avenir de la ville et de son centre-ville », mais plus largement « à la ville en termes d'urbanisation, d'habitat, de circulation au regard des spécificités d'une commune historique et contrainte par sa



Aider les propriétaires à restaurer les façades, remettre du commerce et du locatif... fait partie du projet vittellien. Photo archives LBP/Ch. P.

géographie », indique Catherine Sadon, le maire. « Ce sera également l'occasion d'inscrire davantage les fonctions de centralité de notre commune au sein de son territoire environnant, en lien avec la communauté de communes. »

La commune pourra ainsi compter sur un appui en ingénierie « très précieux pour conduire toutes ces réflexions et surtout pour nous aider à mettre en œuvre des projets structurants ». Soulignant : « si ce dis-

positif nous permettait de bénéficier de subventions plus importantes ce serait encore mieux ».

Pour la commune, c'est donc une bonne nouvelle. « Nos petites villes ont trop souvent du mal à répondre aux enjeux qui s'imposent à elles pour continuer de jouer leur rôle dans des territoires éloignés des grandes villes. C'est un plus indéniable. »

Élodie BIDAULT
et Christelle POMMERET